

Be'houkotai

Le début et la fin du livre de Vaykra

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Be'houkotai 5725-1965)

(Likouteï Si'hot, tome 17, page 332)

1. On a maintes fois souligné⁽¹⁾ qu'il existe un lien spécifique entre le début et la fin de chaque passage de la Torah. C'est ainsi que le Séfer Yetsira dit⁽²⁾ : "la fin est liée au début et le début à la fin". Il en est de même également dans la Loi écrite, puisque le début et la fin de chaque livre ou de chaque Sidra sont liés aussi, par leur contenu.

Ceci s'applique aussi à notre Parchat Be'houkotai. Sa conclusion est aussi la fin du livre de Vaykra. Il doit donc y avoir un point commun entre

le début de ce livre^(2*), le début et la fin de la Parchat Be'houkotai.

Or, on peut constater ici un point surprenant. Le Likouteï Torah, la "Paracha 'hassidique" de chaque semaine, commente le début du livre de Vaykra et celui de la Parchat Be'houkotai. Il montre qu'ils ont un même contenu et qu'ils sont liés à la fin de notre Sidra.

On voit bien ici de quelle manière : "la fin est liée au début", non seulement dans

(1) On verra notamment, à propos de la conclusion, la Haggadah de Pessa'h avec un recueil de raisons, de coutumes et d'explications, qui est parue aux éditions Kehot, en 5739, à la page 514 et dans les notes.

(2) Chapitre 1, à la Michna 7.

(2*) C'est aussi le début de la Parchat Vaykra. Le point commun est donc également avec la fin de la Parchat Vaykra.

la Loi écrite, mais aussi dans le Likouteï Torah⁽³⁾. En effet, l'idée qui est exposée au début des commentaires du livre de Vaykra et au commencement de la Parchat Be'houkotaï se retrouve, de nouveau, à la fin des explications relatives à cette Paracha.

Et, ce fait est encore plus surprenant. Dans la Loi écrite, la fin de la Parchat Be'houkotaï est aussi celle du livre de Vaykra. Dans le Likouteï Torah, par contre, il y a, en outre, des "additifs" après les commentaires de la Parchat Be'houkotaï⁽⁴⁾. Or, à la

fin de ces additifs, on retrouve encore une fois la même idée.

2. Le lien entre la fin et le début du livre de Vaykra est, au sens le plus simple, le suivant. Ce livre commence par les lois des sacrifices^(4*), "un homme qui offrira, d'entre vous, un sacrifice à D.ieu"⁽⁵⁾. Et, la fin de Vaykra parle, à son tour, de deux sortes de sacrifice, le premier-né⁽⁶⁾ et la dîme des animaux⁽⁷⁾.

Ce sont précisément ces deux sacrifices qui sont mentionnés à la fin du livre de Vaykra et il faut en conclure

(3) Il a été mis en forme par le Tséma'h Tsédek et l'on verra, à ce propos, le Hayom Yom, à la page 16, de même que les Iguerot Kodech du Tséma'h Tsédek et celles de mon beau-père, le Rabbi, également imprimées au début de l'index du Likouteï Torah.

(4) Ils ont été imprimés du vivant du Tséma'h Tsédek, en 5611, pour la première fois, dans un ouvrage indépendant, puis en 5626, comme l'indique le Ha Tamim, tome 1, à la page 78b. Dans la seconde édition, il y avait aussi un résumé du discours 'hassidique intitulé : "Voyez que l'Eternel vous a donné le Chabbat", à la fin de la Parchat Pekoudeï, puis un résumé

du discours : "Ne fais pas disparaître le sel" et du discours : "Afin de comprendre ce qui est écrit dans le Otserot 'Haïm" à la fin du livre de Vaykra, un résumé du discours : "lorsque tu élèveras" à la fin du livre de Bamidbar, un résumé du discours : "Car, comme la terre", à la fin du livre de Devarim et, enfin, un résumé du discours : "Comme tu es belle, mon aimée", à la fin de Chir Hachirim.

(4*) On notera que Vaykra est appelé : "livre des sacrifices". On verra, à ce propos, l'introduction du Ramban au commentaire du livre de Vaykra.

(5) Vaykra 1, 2.

(6) Be'houkotaï 27, 26.

(7) Be'houkotaï 27, 32.

qu'ils sont représentatifs de l'ensemble des sacrifices introduits au début de ce livre. L'explication que l'on peut donner, à ce propos, est la suivante. Il y a effectivement une différence entre le premier-né et la dîme. Le premier-né est consacré d'emblée et D.ieu le déclare saint⁽⁸⁾, sans

aucune action de la part de l'homme⁽⁹⁾. La sainteté de la dîme, en revanche, dépend de l'effort de l'homme, qui doit compter⁽¹⁰⁾ et : "le dixième sera sacré"⁽¹¹⁾.

Tout ceci apparaît encore plus clairement de nos jours, puisque la sainteté du pre-

(8) On verra, notamment, les traités *Be'horot* 53a, *Ara'hin* 29a, *Temoura* 25a, de même que le *Rambam*, lois des premiers-nés, chapitre 1, au paragraphe 4.

(9) D'après l'avis qui est exprimé dans le traité *Ara'hin* et dans les références, de même que d'après le *Rambam*, la sanctification doit être verbale et le *Rambam* précise, à ce propos : "s'il ne le sanctifie pas, l'animal est sanctifié de lui-même".

(10) *Michna* du traité *Be'horot* 58b. *Rambam*, même référence, chapitre 7, au paragraphe 1. Selon l'avis de *Rabbi Yossi*, fils de *Rabbi Yehouda* également, qui est exprimé à cette référence dans la *Michna*, il est nécessaire, en tout état de cause, de prélever cette dîme, ainsi qu'il est dit : "il en prend un". Selon l'avis de *Rava*, dans le traité *Be'horot* 59a, "le dixième est consacré de lui-même", ce qui veut dire, néanmoins, qu'il faut en compter neuf. En outre, le dixième animal est consacré uniquement en sortant de l'étable et sa consécration a alors valeur rétroactive, comme l'explique

longuement le *Likouteï Si'hot*, tome 7, à partir de la page 362. On verra aussi la *Michna* du traité *Nedarim* 18b, qui dit que la dîme des animaux est comme un vœu. Les *Tossafot*, à cette référence, disent : "dans la mesure où il est nécessaire d'en faire passer dix, on peut effectivement considérer qu'il y a un vœu". On verra aussi, sur ce point, la note suivante.

(11) Selon l'explication longuement développée dans le *Léka'h Tov*, du *Rav Y. Engel*, à la fin du premier principe, la sainteté de la dîme ne vient pas d'elle-même, mais est effet d'une intervention de l'homme, qui lui confère la sainteté. C'est la comparaison qui est faite avec le vœu, mentionnée dans la note précédente. Le *Tourei Even* sur le traité *Roch Hachana* 28b dit que : "la dîme également se prête comme tout ce qui est consacré verbalement". Le *Léka'h Tov*, précédemment cité, permet de répondre simplement à la question que pose, à son propos, le *Min'hat 'Hinou'h*, à la *Mitsva* n°360, mais ce point ne sera pas développé ici.

mier-né existe encore, dès lors qu'elle est intrinsèque. A l'inverse, la sainteté de la dîme n'existe plus, car les Sages ont décidé qu'elle ne serait plus prélevée⁽¹²⁾.

C'est donc pour cette raison que la Torah définit, tout d'abord, le premier-né, puis, après cela, la dîme. Car, les sacrifices ont pour but d'instaurer la proximité de la Divinité. Il y a donc d'abord la sainteté qui vient d'en haut, comme celle du premier-né, puis celle qui résulte de l'effort des hommes, comme la dîme⁽¹³⁾.

Ainsi, le contenu et la conclusion du livre de Vaykra sont bien liés à son début, "un homme qui offrira d'entre vous un sacrifice à D.ieu". Le Likouteï Torah déduit⁽¹⁴⁾ de ce verset que l'Homme céleste rapproche l'homme terrestre de Lui. Il y a donc, en premier lieu, un appel de D.ieu pour que l'homme s'approche de Lui. Puis, le verset dit : "du gros bétail, vous apporterez votre sacrifice", en l'occurrence celui que l'homme doit apporter par son propre effort, par "l'animal" qu'il porte en lui. Ces deux mouvements correspondent effectivement aux deux types de

(12) Traité Be'horot 53a. Rambam, lois des premiers-nés, chapitre 6, au paragraphe 2.

(13) On verra le commentaire du Be'hayé sur le verset Be'hokotai 27, 32, qui dit : "le premier-né et la dîme ont un même principe. C'est en ce sens que : 'la fin est liée au début', afin

d'attacher et d'unifier la fin à la tête". On consultera ce texte. Avant cela, il cite le Rambam, qui dit : "le premier-né et la dîme représentent une même action", comme l'indique aussi le titre : "lois des premiers-nés...".

(14) Vaykra 2, 3.

sacrifice qui sont définis à la fin de la Parchat Vaykra, le premier-né, qui est sanctifié par D.ieu et la dîme, qui est consacrée par les enfants d'Israël⁽¹⁵⁾.

3. Bien plus, ces deux éléments, le premier-né et la révélation céleste, d'une part, la dîme et l'effort céleste, d'autre part, existent aussi en l'homme lui-même. Le premier-né est unique ou bien, s'il y en a plusieurs, il est le

premier et il correspond donc au niveau de la découverte intellectuelle, 'Ho'hma, ainsi qu'il est dit : "sanctifie pour Moi tout premier-né"⁽¹⁶⁾. Cette sanctification relève du niveau de 'Ho'hma⁽¹⁷⁾. En revanche, la dîme suppose la présence de dix éléments, un service de D.ieu impliquant les dix forces de l'âme à la fois et faisant obligation à chacun de sanctifier au moins les dernières⁽¹⁸⁾, celles qui se révèlent, les pensées, les paroles et les

(15) Ceci peut être lié à la première explication du Likouteï Torah, dans le livre de Vaykra, qui est intitulée : "Et, Il appela Moché". D'après ce qui est exposé à la page 1b, cet appel est : "un éclairage et une influence accordés à Moché, pour permettre son élévation", une révélation céleste appelant un effort de l'homme. Il en est de même également dans le discours 'hassidique de la page 2a. Le Or Ha Torah, Vaykra, commentant le verset : "un homme qui offrira", tome 3, à la page 724, après avoir dit que la révélation céleste appelle un effort des hommes, comme le Likouteï Torah, indique : "après tout cela, on peut comprendre aussi le verset précédent : 'et, il appela Moché'. Il s'agit là d'un commentaire indépendant, mais qui est lié au précédent et, de fait, ils s'unissent ensemble".

(16) Bo 13, 2. On verra, à ce propos, le Or Ha Torah sur ce verset.

(17) C'est un niveau indépendant, unique, celui de l'abnégation, qui est le début des forces profondes. On verra aussi le Sidour de l'Admour Hazaken, porte des Tefillin, à la page 8b, d'après le Zohar, tome 3, à la page 262a. Le Sidour, à cette référence, précise que c'est là le niveau de 'Ho'hma se trouvant dans Kéter.

(18) On verra le Kehilat Yaakov, à l'article : "dîme", qui en définit plusieurs niveaux. On trouve des explications à ce sujet, notamment dans le Chneï Lou'hot Ha Berit, Toledot, à la page 286b, précisant que la dîme correspond aux dix Sefirot se trouvant en 'Ho'hma. On verra aussi le Pardès, sur ce verset, le Meoreï Or et plusieurs autres références, de même que le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot, à la page 243, expliquant que la Mitsva de la dîme, de façon générale, a pour objet la reconstruction de l'Attribut de Mal'hout.

actions, y compris chez le Beïnoni, l'homme moyen qui est la situation de tous⁽¹⁹⁾.

De ce fait,

A) le premier-né est intrinsèquement saint, indépendamment de toute action réalisée par les hommes, car la force de 'Ho'hma, celle qui conduit au don de sa propre personne, se trouve d'ores et déjà en leur âme. Chaque Juif la possède, car elle est un héritage de nos ancêtres^(19*),

B) la sainteté du premier-né existe aussi pendant le temps de l'exil, car ce niveau de 'Ho'hma que l'âme possède⁽²⁰⁾ reste toujours⁽²¹⁾ entier⁽²²⁾.

Il n'en est pas de même, en revanche, pour la dîme, pour les dix forces de l'âme et le dixième élément, qui dépen-

dent de l'effort des hommes. De par la nécessité de cet effort, une différence doit être faite entre l'époque du Temple, lorsque la Divinité éclairait à l'évidence et la période de l'exil⁽²³⁾, consécutive à la faute.

Tel est donc le lien qui peut être fait entre la fin de la Parchat Be'houkotai et son début. Commentant le verset : "si vous marchez dans Mes Décrets et si vous gardez Mes Mitsvot", le Likouteï Torah explique⁽²⁴⁾ que : "si vous marchez dans Mes Décrets" correspond à un avancement au-delà de toute limite. De fait, 'Houkotai, "Mes Décrets", est de la même étymologie que 'Hakika, la gravure et il peut donc en être ainsi de par le niveau de la gravure se trou-

(19) Tanya, au début du chapitre 14.

(19*) Tanya, au chapitre 18.

(20) Comme on l'a indiqué à la note 17, c'est là le niveau de 'Ho'hma se trouvant en Kéter.

(21) Selon un avis, le premier-né, en diaspora, est une disposition des Sages. On verra l'Encyclopédie talmudique, à cette référence, à la page 285 et les références indiquées.

(22) Tanya, au chapitre 19.

(23) On verra, notamment, le discours 'hassidique intitulé : "La voix de mon Bien Aimé", de 5709, qui dit que le service de D.ieu, à l'époque du Temple, lorsque la Divinité était révélée, se fondait sur les forces profondes de l'homme, l'intellect et les sentiments. Mais, il n'en est pas de même durant le temps de l'exil.

(24) Dans le premier discours 'hassidique intitulé : "Si vous marchez dans Mes Décrets" et son commentaire.

vant en l'âme de chacun, la source de cette âme telle qu'elle se trouve là-haut.

Ainsi, l'avancement émane de la source de l'âme, alors que l'homme se trouve ici-bas, dans un corps physique. Pour que cet avancement soit durable, pour que l'on ne puisse pas dire, à son propos, "il ne dure pas et il ne se maintient pas"⁽²⁵⁾, un homme doit, par son effort, forger, ici-bas, un réceptacle pour le contenir. C'est le sens de : "vous gardez Mes Mitsvot". En les mettant en pratique dans ce monde, l'homme crée les réceptacles qui "gardent" et qui maintiennent cet avancement sans limite, émanant de l'essence de l'âme, la rendant "immuable"⁽²⁵⁾.

Ces deux éléments, "vous marchez dans Mes Décrets" par la source de l'âme, d'une part, "vous gardez Mes Mitsvot", du fait de l'homme, ici-bas, d'autre part, peuvent être rapprochés des deux

Préceptes qui concluent la Paracha⁽²⁶⁾, le premier-né et la force de 'Ho'hma que l'âme possède, tout d'abord, la dîme et les dix forces de cette âme, ensuite.

4. On connaît le principe⁽²⁷⁾ selon lequel : "tout va d'après la conclusion". En l'occurrence, à la fin et à la conclusion du livre de Vaykra, il est question de la dîme et il faut en conclure que celle-ci est présentée après le premier-né non pas uniquement parce que tel est l'ordre des choses, comme on l'a indiqué au paragraphe 2, puisque la révélation céleste, symbolisée par le premier-né, doit précéder l'effort des hommes, la dîme, mais aussi parce que la sainteté découlant de l'effort des hommes est plus haute que celle qui émane du ciel. De ce fait, le livre de Vaykra se conclut et s'achève en évoquant la dîme. En effet, la finalité des sacrifices est bien l'effort des hommes.

(25) Selon les termes du Likouteï Torah, même référence, à la page 45c.

(26) Il en est de même pour le début du livre de Vaykra. En effet, l'effort des hommes, "vous offrirez un sacrifice" a pour objet de forger le réceptacle

permettant d'intégrer la révélation céleste, "un homme qui offrira", afin que celle-ci perdure, comme l'explique longuement le Likouteï Torah, Vaykra, à partir de la page 2b.

(27) Traité Bera'hot 12a.

On peut donc en déduire qu'il en est de même pour le début du livre de Vaykra et de la Parchat Be'houkotai. L'effort des hommes, "vous offrirez des sacrifices", fait suite à la révélation céleste, "un homme qui offrira", tout d'abord parce que ce qui résulte d'une telle révélation n'est pas durable, "en peu de temps la force de cette motivation disparaît"⁽²⁸⁾. Un effort est donc nécessaire de la part de l'homme qui, en le faisant, devient un réceptacle pour cette révélation céleste. Celle-ci, dès lors, "peut se maintenir définitivement", car : "elle est stable"⁽²⁹⁾.

Bien plus encore, il est dit que : "l'on connaît l'élévation dans le domaine de la sainteté"⁽³⁰⁾ et l'effort d'en bas, celui des hommes surpasse donc la révélation céleste⁽³¹⁾. Il en est

de même pour : "vous gardez Mes Mitsvot". Il s'agit, en l'occurrence, non seulement de : "garder" et d'être un "réceptacle" pour : "vous marchez dans Mes Décrets", mais aussi de connaître l'élévation dans le domaine de la sainteté, par rapport à celle de : "vous marchez dans Mes Décrets".

On peut donc se poser la question suivante. Le verset : "vous marchez dans Mes Décrets" introduit la gravure, sous sa forme la plus haute, celle des lettres émanant de l'essence de l'âme, qui sont unifiées à l'Essence de la Lumière de l'En Sof, comme l'explique le Likouteï Torah⁽³²⁾. Ce verset introduit également l'avancement et, dès lors, quelle supériorité peut bien présenter : "vous gardez Mes Mitsvot" ?

(28) Selon les termes du Likouteï Torah, Vaykra, à cette référence, à la page 2b.

(29) A la même référence, pages 2c et 2d.

(30) Traité Bera'hot 28a et références indiquées.

(31) On verra aussi le Likouteï Torah, Parchat Tazrya, à la page 20b et Chir Hachirim, à la page 22c et à partir de

la page 23d, qui explique que la révélation céleste obtenue par l'effort des hommes émane d'un niveau plus profond. C'est donc précisément de cette façon que l'on peut : "donner naissance à un garçon", c'est-à-dire atteindre le plus grand amour de D.ieu. On verra aussi, à ce propos, le Likouteï Torah, Vaykra, à la page 3c.

(32) Be'houkotai 46, 2 et 4.

5. L'explication est la suivante. Nous avons vu que la motivation émanant d'une révélation céleste n'est pas durable, tant qu'elle n'est pas relayée par un effort des hommes et cette constatation conduit à s'interroger. On sait⁽³³⁾ que la révélation céleste apparaissant d'elle-même émane d'un niveau que l'action des hommes ne peut atteindre. On l'obtient donc uniquement parce que D.ieu : "veut faire le bien", ce qui soulève la question suivante : quelle est la justification de cet effort des hommes ? Tout comme celui-ci est inutile pour provoquer la révélation, il ne devrait pas non plus être nécessaire, par la suite, pour maintenir la motivation suscitée par cette révélation.

Et, l'on ne peut pas dire qu'il en est ainsi du fait d'une déficience inhérente à la situation de l'homme car, comme on l'a précisé, la révélation émane d'un niveau si élevé que, par rapport à lui, les

actions des hommes sont insignifiantes. Et, sa révélation est donc obtenue uniquement parce que D.ieu : "désire faire le bien".

Au sens le plus simple, l'explication est celle qui est donnée par le Likouteï Torah⁽³⁴⁾. Lorsque l'émotion de l'homme, son effort émane uniquement de la révélation céleste, sa personnalité n'en est pas modifiée. Aussi, "lorsque l'éclairage céleste se retire, n'apparaissant qu'en un moment propice, l'amour qui en découlait disparaît".

6. Nous comprendrons tout cela encore plus clairement d'après une explication du Likouteï Torah, à la fin de la Parchat Be'houkotai⁽³⁵⁾, commentant l'enseignement de nos Sages⁽³⁶⁾, dont la mémoire est une bénédiction : "sache d'où tu viens et où tu vas". L'endroit vers lequel on va est un lieu matériel, mais celui duquel on vient est le stade de 'Ho'hma, transcen-

(33) Likouteï Torah, Chir Hachirim, à partir de la page 23d et l'on verra aussi, notamment, le Likouteï Torah, Vaykra, à la page 2b.

(34) Vaykra, même référence, à la page 2c.

(35) A la page 3d.

(36) Traité Avot, au début du chapitre 3.

dant la dimension de l'espace. L'origine de l'homme est la source de son âme et l'endroit vers lequel il se rend est la récompense qui lui sera accordée, après la résurrection, ici-bas, au sein de la matière du monde.

Une telle constatation peut surprendre. L'âme descend ici-bas dans le but de recevoir l'élévation. Or, après avoir quitté sa source céleste, comment donc pourrait-elle recevoir une récompense, au sein de la matière du monde, qui est beaucoup plus bas que cette source ? Il est donc expliqué, à ce propos, que c'est précisément en ce monde matériel qu'il est possible de bâtir la Demeure de D.ieu, parmi les créatures inférieures. Car, c'est bien ici-bas que se révèle la Lumière de l'En Sof, par rapport à laquelle spiritualité et matérialité s'équivalent. Celle-ci est effectivement plus haut que la source de l'âme.

C'est donc précisément l'effort des hommes qui accomplit la finalité de l'Essence de D.ieu, infiniment plus haute que le stade de 'Ho'hma, que la Volonté de D.ieu de posséder une Demeure ici-bas"⁽³⁷⁾. Et, ce discours 'hassidique se conclut par : "c'est le niveau d'Atika Kadicha", stade correspondant au désir de D.ieu, à Son plaisir⁽³⁸⁾. De ce fait, la récompense de l'action menée est cette Demeure de D.ieu construite ici-bas, y compris dans le lieu matériel, car la récompense d'une action doit être accordée là où celle-ci a été réalisée, comme on le sait.

C'est donc pour cela que l'effort de l'homme, ici-bas, agit également sur ce qui est obtenu uniquement parce que D.ieu : "désire faire le bien". Toutes les bénédictions divines sont des lumières, des révélations, qui peuvent, de ce fait, subir des modifications. Pour autant, c'est bien l'action de l'homme qui révèle-

(37) On sait que cette intention est liée à l'Essence de D.ieu, béni soit-Il, au-delà de toute explication. On verra la séquence de discours 'hassidiques de 5666, à partir de la page 7 et la lon-

gue explication du Likouteï Si'hot, tome 6, à partir de la page 21.

(38) On verra la longue explication de la causerie du Chabbat Parchat Vayéchev 5737.

le la finalité de l'Essence de D.ieu, bien au-delà de la révélation céleste qui est obtenue parce que D.ieu : "désire faire le bien". Ainsi, parce que l'effort des hommes atteint l'Essence de D.ieu, au-delà de toute fluctuation, il peut conférer un caractère de stabilité à la révélation céleste.

Ce qui vient d'être dit nous permettra aussi de comprendre pourquoi le Likouteï Torah, à cette référence, au début du livre de Vaykra⁽³⁹⁾, après avoir précisé que l'effort des hommes apporte la stabilité, indique aussi que celui-ci permet d'atteindre le niveau duquel il est dit : "Il n'est pas un homme"⁽⁴⁰⁾. C'est là, en effet, la raison profonde pour laquelle l'effort des hommes rend la révélation céleste durable⁽⁴¹⁾.

7. Tout comme l'effort des hommes suscite le Plaisir de D.ieu, Son désir, il est aussi à l'origine de celui des hommes. Il est dit, en effet, que : "un homme préfère une mesure lui appartenant"⁽⁴²⁾. Sa volonté et son plaisir se portent d'emblée sur ce qu'il a réalisé par son propre travail et par son effort. Ce qu'il reçoit de D.ieu, par un effet de Sa Bonté gratuite, sans effort de sa part, n'exprime pas la finalité voulue par l'Essence de D.ieu. L'homme n'en éprouve donc aucun plaisir, en son esprit. A l'inverse, sa "mesure", fruit de son effort, est ce qu'il "préfère" et qui représente ainsi la dimension profonde de sa volonté⁽⁴³⁾, de même que son plaisir.

C'est en cela que : "la fin est liée au début et le début à la fin", y compris à la "fin"

(39) A la page 4d.

(40) Selon les termes du verset Chmouel 1, 15, 29.

(41) On verra, notamment, le Torah Or, à la page 72c et le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 22c, qui disent que le niveau : "Il n'est pas un homme" est celui qui transcende toutes les fluctuations.

(42) Traité Baba Metsya 38a.

(43) On verra le commentaire de Rachi, à cette référence, intitulé : "sa mesure", qui souligne que : "elle lui est précieuse", ce qui n'est pas le cas, de façon générale. Et, l'on verra aussi, à ce propos, la note 47, ci-dessous.

des additifs du Likouteï Torah, dans le livre de Vaykra⁽⁴⁴⁾. A cette référence^(44*), il est expliqué que Yom Kippour, "le Chabbat du Chabbat" révèle le plaisir profond, faisant exclusion de tout autre élément. De ce fait, il est interdit de manger et de boire, en ce jour. Puis viennent la fête de Soukkot et celle de Chemini Atséret⁽⁴⁵⁾. Le plaisir se révèle alors dans les forces qui entourent. Par la suite, il

(44) Il en est de même à la fin de la Parchat Vaykra. Lorsque : "il prend conscience qu'il doit accéder à la Techouva", il y ajoute un cinquième et l'on verra ce que dit, à ce propos, le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 24d, commentant le verset : "le cinquième sera pour le Pharaon" et : "le cinquième de ce cinquième", comme le dit Rachi, à la fin de la Parchat Vaykra. Le Likouteï Torah, à la fin de la Parchat Vaykra indique : "Vous suivrez l'Éternel votre D.ieu, à proprement parler et les vêtements de l'âme deviendront alors inutiles". On consultera ce texte.

(44*) A la page 54d.

(45) Le Likouteï Torah, à cette référence, mentionne uniquement la fête de Soukkot, mais l'on sait que la bénédiction est profondément intégrée, à proprement parler, durant Chemini Atséret. Il est donc bien clair qu'en l'occurrence, Soukkot inclut aussi Chemini Atséret.

(46) C'est aussi ce que dit le Tanya, au début du chapitre 42. Le verset Divrei

pénètre profondément "et devient le niveau de : 'connais⁽⁴⁶⁾ le D.ieu de ton père et sers-Le d'un cœur entier', d'une âme emplie de désir". Et, ce désir est précisément la dimension profonde de la volonté⁽⁴⁷⁾, le plaisir.

Ce commentaire du Likouteï Torah se conclut par les mots : "d'une âme emplie de désir"⁽⁴⁸⁾, tout comme le dernier discours de la Parchat

Ha Yamim 28, 9 indique, à son tour : "et avec une âme emplie de désir".

(47) Comme on le sait, d'après ce que disent, notamment, le Likouteï Torah, Chir Hachirim, dans le discours 'hassidique intitulé : "Tu m'as séduite" et les références indiquées, il existe une différence entre la volonté et le désir. On verra aussi, à ce propos, les responsa Tséma'h Tsédek, Even Ha Ezer, tome 2, au chapitre 263.

(48) Dans le Or Ha Torah, Vaykra, à la fin du tome 2, on retrouve ce commentaire avec des différences et des ajouts. On sait, en effet, que plusieurs discours 'hassidiques ont été prononcés à différentes reprises, avec, à chaque fois, des modifications et des ajouts. En tout état de cause, il est clair que ce qui fut imprimé par le Tséma'h Tsédek était "sélectionné parmi deux mille discours", comme le souligne le Hayom Yom, à la date du 14 Adar Richon. On verra aussi les Iguerot Kodech du Tséma'h Tsédek, citées à la note 3.

Be'houkotai, comme on l'a dit, s'achève par : "c'est le niveau d'Atika Kadicha". Or, Atik est bien l'essence du plaisir.

On sait que Chemini Atséret est l'huile, *Chémen*⁽⁴⁹⁾ et l'essence⁽⁵⁰⁾ de tout le mois de Tichri. Il faut en conclure que : "l'âme emplie de plaisir" de Soukkot et de Chemini Atséret est plus élevée que le plaisir infini de Yom Kippour. Et, cette constatation soulève la question suivante : comment le plaisir de Soukkot et de Chemini Atséret, lorsque l'on consomme des nourritures et des boissons matérielles, peut-il être plus élevé que celui de Yom Kippour, qui libère l'homme de la nourriture et de la boisson ?

La réponse est celle que l'on a donnée au préalable. Précisément parce que le service de D.ieu de Soukkot et de Chemini Atséret s'inscrit dans la dimension matérielle, au point de manger et de boire physiquement, c'est lui suscite le Plaisir de D.ieu et donc, en conséquence, celui de l'essence de l'âme, à proprement parler.

8. On pourrait encore se poser la question suivante. Si le plaisir de Yom Kippour est le plus profond, quels sont, par la suite, l'apport et l'élévation de Soukkot et de Chemini Atséret, "l'âme emplie de désir" ?

(49) On verra le Or Ha Torah, Chemini Atséret, à la page 1417 et la fin du discours 'hassidique intitulé : "Au jour de Chemini Atséret", de 5674, à la page 435, citant le Maguid de Mézéritch, qui explique que *Chemini*, huitième, est de la même étymologie que *Chémen*, huile. La fin du discours 'hassidique intitulé : "Au jour de Chemini Atséret", de 5694, dans le Séfer Ha Maamarim 5711, à la page 87 et le début des discours ayant le même intitulé, de 5702 et 5703,

notamment, rapprochent le terme : "huile" et l'adjectif : "gras".

(50) Or Ha Torah, Parchat Balak, à la page 926, citant le Rabbi et l'on verra aussi le discours 'hassidique intitulé : "Le huitième jour, il envoya", à la fin du Séfer Ha Maamarim 5562, de même que celui de 5693, dans le Séfer Ha Maamarim Kountrassim, tome 1, à la page 254a, qui dit : "A Chemini Atséret se révèle la quintessence profonde".

L'explication est la suivante. Le Likouteï Torah, au début de notre Paracha⁽⁵¹⁾, souligne que les lettres gravées ne sont pas surajoutées à la pierre, mais qu'elles en sont partie intégrante. Mais, pour autant, on ne peut pas les comparer à la pierre elle-même, qui transcende, à proprement parler, toutes les formes pouvant être prises par ces lettres.

Il en est donc de même, pour ce qui fait l'objet de notre propos. Le plaisir de Yom Kippour est profond, à l'image des lettres gravées dans l'esprit, qui en sont partie intégrante. A l'inverse, "l'âme emplie de désir" de Soukkot et de Chemini Atséret est comparable à la pierre elle-même, qui est infinie, c'est-à-dire au plaisir profond émanant, à proprement parler, de l'essence de l'âme.

9. C'est aussi pour cela que : "vous gardez Mes Mitsvot" fait suite à : "vous marchez dans Mes Décrets". Les Décrets procèdent de la gravure et ils ne sont donc pas surajoutés à l'âme, mais, pour autant, ils ne sont pas non plus la pierre elle-même. L'avancement et l'élévation qui en découlent sont, certes, sans aucune commune mesure avec la progression des anges⁽⁵²⁾, mais n'en restent pas moins limités. A l'inverse, "vous gardez Mes Mitsvot", la pratique des Mitsvot au moyen d'objets physiques, ici-bas, dans ce monde matériel, révèle l'Essence de D.ieu, au-delà de toute limite, à un stade beaucoup plus haut que la gravure. C'est alors que l'avancement est véritable, sans restriction, ainsi qu'il est dit : "et où tu vas"⁽⁵⁶⁾, en allant réellement de l'avant⁽⁵³⁾.

(51) A la page 45d.

(52) On verra, notamment, le discours 'hassidique intitulé : "Sortez et voyez" de 5660.

(53) On connaît la signification de l'enseignement des Sages, dont la mémoire est une bénédiction, dans le

traité Erouvin 54a : "ce monde que nous venons de quitter". Ainsi, c'est précisément en descendant dans ce monde que l'on peut connaître l'avancement, comme l'explique le Or Ha Torah, Béréchit, à la page 24b.

Grâce à : “vous marchez dans Mes Décrets”, à l’avancement qui est à la manière de la gravure, par la source de l’âme, à l’image de la révélation céleste, et à : “vous gardez Mes Mitsvot”, en les mettant en pratique par l’effort des hommes, on obtient l’accomplissement de la fin de la Paracha⁽⁵⁴⁾ : “J’irai et Je viendrai parmi vous”, soit deux formes d’avancement, du haut vers le bas et du bas vers le haut⁽⁵⁵⁾. Bien plus, ces deux mouvements sont conjoints et, de ce fait, ils peuvent donc être exprimés par un seul mot, *Vehithala’hti*.

Ainsi, “Je vous conduirai la tête haute”⁽⁵⁶⁾, c’est-à-dire : “avec deux statures”⁽⁵⁷⁾, celle de l’élément qui donne et celle de l’élément qui reçoit, du haut vers le bas et du bas vers le haut⁽⁵⁸⁾. Et, ces deux statures n’en feront qu’une⁽⁵⁹⁾. C’est la récompense que l’on obtiendra pour : “vous marchez dans Mes Décrets et vous gardez Mes Mitsvot”. C’est ce qui se révélera lors de la délivrance future, très prochainement.

(54) *Be'houkotai* 26, 12.

(55) *Likoutei Torah*, *Parchat Reéh*, à la page 26a. *Imrei Bina*, porte du *Chema Israël*, au chapitre 87 et à partir de la fin du chapitre 88. *Or Ha Torah*, *Parchat Be'houkotai*, dans le discours ‘hassidique intitulé : “J’irai et Je viendrai”, tome 2, à partir de la page 640, de même que le discours ayant le même intitulé, de 5711.

(56) *Be'houkotai* 26, 13.

(57) C’est l’avis de Rabbi Meïr, dans le traité *Sanhédrin* 100a et l’on verra

la longue explication, à ce propos, du *Likoutei Si’hot*, tome 6, à partir de la page 200. Rabbi Yehouda admet aussi que l’expression : “la tête haute” veut dire : “avec deux statures”. Néanmoins, il admet, lui aussi, que celles-ci n’en feront qu’une.

(58) *Imrei Bina*, même référence, au chapitre 89 et *Or Ha Torah*, même référence, aux pages 653, 672 et 673.

(59) On verra la longue explication du *Likoutei Si’hot*, précédemment citée, à ce propos.